

Travail de séminaire

Informations & suivi

Les modalités de réalisation du travail de séminaire ainsi que les différents critères formels et d'évaluation se trouvent dans les directives approuvées par la section clinique. Celles-ci sont distribuées au début de la formation à chaque étudiant (e) et sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.unifr.ch/spedu/index.php?page=pendant-les-etudes-2>. Ce document est distribué à titre de complément à ces directives.

Les différentes étapes

a) **Réunion d'information** : les étudiant (e)s sont convoqué(e)s par e-mail à une réunion d'information par la personne qui leur a été attribuée pour le suivi. Les différentes modalités du travail de séminaire leur sont présentées. A ce titre, une feuille d'informations leur sont remis et des thèmes de travail proposés. Des groupes de 2 à 3 étudiant(e)s sont formés.

b) **Thème et question de recherche** : les étudiant (e)s choisissent un thème parmi ceux qui leur sont proposés. Ils/elles définissent alors une problématique et proposent un questionnement. Ces différentes propositions sont discutées avec la personne de référence et doivent être acceptées par celle-ci.

c) **Recherche de la littérature** : les étudiant (e)s cherchent de la littérature scientifique leur permettant d'aborder la problématique et d'apporter des réponses à la question de recherche. La personne de référence est disponible pour une présentation des outils de recherche de la littérature.

d) **Plan et bibliographie** : les étudiant (e)s proposent un plan du travail ainsi qu'une bibliographie provisoire constituée de livres et d'articles scientifiques. Le plan définit les grandes lignes du travail de séminaire ainsi qu'une table des matières provisoire. Ce plan et la bibliographie sont discutés avec la personne de référence. La structure et la cohérence du travail peuvent à ce titre être questionnées par l'un ou l'autre.

e) **Rédaction** : La rédaction du travail de séminaire est conforme aux directives de la section de pédagogie curative clinique et éducation spécialisée (approuvées en 2008). Une attention particulière est demandée en ce qui concerne le respect des règles pour les citations, les références et la présentation de la bibliographie. La personne de référence est à disposition des étudiant (e)s pour les questions de structure, de forme et de contenu.

f) **Dépôt** : Les étudiant(e)s déposent leur travail de séminaire en un exemplaire imprimé et relié ainsi que sous forme électronique (CD) au plus tard le 30 septembre 2009. Ils confirment ce dépôt par leur inscription dans Gestens au module 11 (travaux écrits). Les étudiant(e)s sont informés par Gestens quant au résultat.

g) **Présentation** : Par la suite, les étudiant(e)s seront amené(e)s à présenter leur travail de séminaire dans le cadre d'une séance commune. La date, le lieu et les modalités de cette présentation leur seront communiqués en cours d'année.

h) **Retour formatif** : La personne de référence convoque les étudiant(e)s afin de leur faire part des différentes remarques et suggestions issus de la correction du travail de séminaire.

Nom des étudiant (e)s :

Thème choisi et question de recherche :

Étapes	Tâches à effectuer	Aide proposée	Rendez-vous	Dates
Réunion d'information		Feuille d'information	à convenir	octobre 2008
Thème et question de recherche	Définition de la problématique et de la question de recherche	Discussion	nécessaire	à convenir
Recherche de la littérature	Recherche d'articles scientifiques et de livres	Utilisation des outils de recherche	selon besoin	à convenir
Plan et bibliographie	Plan Table des matières Bibliographie	Discussion de la structure et de la cohérence	nécessaire	à convenir
Rédaction	Rédaction conforme aux directives	Réponses aux questions de structure, de forme et de contenu	selon besoin	à convenir
Dépôt	Dépôt du travail et inscription sur Gestens		nécessaire	30 septembre 2009
Présentation	Présentation orale de 15 min		nécessaire	octobre 2009
Retour formatif		Remarques et suggestions	nécessaire	novembre 2009

La personne de référence pour le travail de séminaire est à disposition des étudiant (e)s pour des rendez-vous selon ses heures de disponibilité. Il est de la responsabilité des étudiant (e)s de prendre contact avec la personne qui les suit dans la réalisation de leur travail. Un certain nombre de rendez-vous sont nécessaires (voir tableau du suivi). Selon la personne de référence, il est possible de prendre contact par mail, téléphone ou par inscription sur le tableau d'affichage à côté du bureau 125.

Magali Muller et Bastien Walliser
Institut de pédagogie curative
Université de Fribourg